



**GÉOMÈTRE - EXPERT**  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Hugues CESBRON  
GÉOMETRE EXPERT D.P.L.G  
26, Place A. KASTLER  
Parc Tertiaire 4 - Pôle Activ' Océan  
85300 CHALLANS  
Tel : 02-51-93-41-79  
Fax : 02-51-55-04-33  
email : [accueil@cesbrongeometre.fr](mailto:accueil@cesbrongeometre.fr)



# DÉPARTEMENT DE LA VENDÉE COMMUNE DE LA BARRE DE MONTS

## Lotissement " Le Clos Montis "

Chemin de la Francinière

**MAÎTRE D'OUVRAGE :**



SIPO PHILAM  
6, rue Le Corbusier  
Le Château d'Olonne  
85180 LES SABLES D'OLONNE  
02 51 21 09 83  
[contact@sipophilam.fr](mailto:contact@sipophilam.fr)

**GÉOMÈTRE :**



GÉOMETRE - EXPERT  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

EURL CESBRON Hugues  
26, Place Alfred KASTLER  
Pôle Activ' Océan  
85300 CHALLANS  
02 51 93 41 79  
[accueil@cesbrongeometre.fr](mailto:accueil@cesbrongeometre.fr)

**ARCHITECTE :**



LT Archi  
25 Rue du Château  
85800 SAINT-GILLES-CROIX-DE-VIE  
02 51 55 81 49  
[contact@ltarchi.fr](mailto:contact@ltarchi.fr)

Vu pour être annexé à mon arrêté  
en date du

le 2 JUIN 2022

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée  
Isabelle DELAPRÉ



# PROGRAMME DES TRAVAUX

**PA 8a**

**ECHELLE : Néant**

**Référence:  
21792-PA**

Indice	Date	Modifications / Observations
A	21 / 01 / 2022	Dépôt du Permis d'Aménager
B	01 / 03 / 2022	Pièce pour substitution
C	30 / 05 / 2022	Pièce pour substitution ( ajout de l'aire de présentation des OM)





## **I – PRESENTATION**

La présente notice a pour objet la description des travaux de VRD nécessaires à la viabilité des 6 parcelles constructibles projetées au Lotissement «Le Clos Montis» situé Impasse du Chiloup à La Barre de Monts.

Sont décrit successivement ci-après les travaux de :

- 1°) Préparation du terrain - Terrassements Généraux
- 2°) Disposition des réseaux
- 3°) Voirie
- 4°) Assainissements EU et EP
- 5°) Alimentation en Eau Potable
- 6°) Protection incendie
- 7°) Electrification basse tension
- 8°) Réseaux Télécom / Fibre
- 9°) Signalisation routière
- 10°) Eclairage public
- 11°) Espaces verts

## **II – DESCRIPTION DES TRAVAUX**

Tous les travaux devront respecter le règlement du PPRL.

### **1) Préparation du terrain - Terrassement généraux**

La terre végétale ou le sable provenant du décapage de la voirie sera mis en épaulement des fondations de maintien. Les excédents éventuels seront évacués du chantier.

Les déblais provenant de la mise à niveau de l'assiette de la voirie seront évacués du lotissement.

La mise à la cote après compactage du fond de forme de la voirie respectera les cotes altimétriques portées sur le plan du PA 8b et suivant le profil en long PA 8c.

### **2) Disposition des réseaux sous voirie**

Tous les réseaux d'alimentation et de branchements seront exécutés en souterrain :

Les réseaux d'assainissements Eaux Usées et Eaux Pluviales seront posés sous chaussée. Les réseaux d'eau potable, d'électricité, de TELECOM / FIBRE, seront posés sous

- 2 JUIN 2022

Lotissement «Le Clos Montis»  
Programme des travaux

Pour le Maire,  
chaussée. Chaque intervenant devra respecter son implantation.

**3) Voirie**

Préalablement à la construction de la voirie seront exécutées toutes tranchées nécessaires à la pose des canalisations permettant l'assainissement Eaux Usées et Eaux Pluviales.

La voirie à créer sera raccordée uniformément à la voie existante Impasse du Chiloup.

Caractéristiques de la voie à construire (cf. : Coupe type chaussée PA 8d)

Chaussée et parkings

- Géotextile CL4 ou couche anti-contaminante de sable d'épaisseur 10 cm si nécessaire (suivant nature du sol).
- Couche de fondation en GNT A 0/80 d'épaisseur 40 cm après compactage
- 1 essais à la plaque tous les 400m<sup>2</sup> env (objectif 50 MPa).
- Couche de base en GNT B 0/31,5 d'épaisseur 15 cm après compactage.
- Couche de roulement : tapis d'enrobé à chaud de granulométrie 0/10 (120kg/m<sup>2</sup>) d'épaisseur 6 cm, précédé d'une couche d'imprégnation monocouche 10/14.

Si les travaux sont réalisés en 2 phases, une couche de fermeture (mono couche) devra être réalisée avant les travaux de finition et entretenue jusqu'aux travaux de finition.

Bordures

Pose de parpaings semis pleins, de largeur 20 cm, sur lit de béton, pour les fondations de maintien de voirie ou coulée en place sur une largeur de 20 cm et hauteur 30 cm mini, en béton fibré, dosé à 330kg/m<sup>3</sup>. Ces fondations de maintien seront en limite de propriété, entièrement sur la partie privative des lots.

Pose pour caniveau de bordures type CC1 coulées sur place en béton dosé à 330kg/m<sup>3</sup> ou préfabriquées en béton, posées sur lit de béton.

Pose de bordure P1 (vue 0cm) coulées sur place en béton dosé à 330kg/m<sup>3</sup> ou préfabriquées en béton, posées sur lit de béton. Elles seront posées quart de rond côté espace vert. Un espace dans la bordure sera aménagé au niveau de la grille EP dans l'angle des stationnements afin de permettre à la surverse de fonctionner.

- 2 JUIN 2022

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée



Lotissement «Le Clos Montis»  
Programme des travaux

#### 4) Assainissements EU et EP

##### A – Eaux Usées : (voir plan des travaux)

Un réseau gravitaire en PVC CR16 Ø200 mis en place sous voirie aura pour exutoire le réseau existant au droit de l'entrée du lotissement Impasse du Chiloup. Il sera muni de regard de visite en PEHD Ø800 ou Ø1000, avec cunette préfabriquée à passage direct et fonte estampillée EU.

Tous les lots seront raccordés au collecteur par des antennes de branchement en PVC CR16 Ø125, avec terminaison par tabouret de visite, cheminée Ø250 en PEHD, fonte estampillé « EU », cunette à passage direct. Ces tabourets seront sur voirie et une prolongation de 1m sera réalisée à l'intérieur des lots.

Un dossier de récolement, à savoir, plan de récolement, test d'étanchéité, passage caméra, sera établi aussitôt le réseau mis en place. Un second rapport caméra sera fourni avant travaux de finitions du lotissement.

##### B – Eaux Pluviales (voir plan des travaux)

Un massif drainant sera mis en place sous chaussée pour tamponner les eaux pluviales de la voirie. Ce massif, sera composé de drains de diffusion Ø300 posés à plat, dans un massif composé de matériaux 30/60 (indice de vide 30%) avec pose de géotextile pour englober le tout.

Des regards de visite préfabriqués Ø800 en béton avec tampon fonte classe 400 type REXEL, avec la mention « EP ». Les regards situés sous le CC1 seront équipés de grille fonte 50x50

A l'extrémité du massif sera mis en place un dispositif permettant la régulation des eaux pluviales en cas d'épisode important (ajutage Ø50 et décantation de 40cm). Il sera intégré dans un regard de visite préfabriqué Ø800 en béton avec tampon fonte classe 400 type REXEL, avec la mention « EP ».

Le réseau de collecte des eaux pluviales aura pour exutoire en cas d'épisode pluvieux important et après régulation) le réseau d'eaux pluviales existant sous l'impasse du Chiloup.

Les eaux pluviales de la voie seront collectées par des grilles 50x50 posés sur le drain de diffusion

Les lots 5 et 6 seront équipés d'une antenne de branchement en PVC CR16 Ø160, avec terminaison par tabouret de visite, cheminée Ø250, fonte estampillé « EP », cunette à

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée  
Isabelle DELAPRE



Lotissement «Le Clos Montis»  
Programme des travaux

passage direct afin de diriger les eaux pluviales résiduelles qui ne pourraient pas être infiltrées sur le lot, vers le réseau collecteur mis en place sous chaussée.

Un plan de récolement et la fourniture d'un rapport caméra couleur seront effectués dès la mise en place du réseau, un second rapport caméra sera fourni avant travaux de finition.

### **5) Alimentation en Eau Potable**

L'alimentation en eau potable du lotissement sera exécutée selon l'étude effectuée par VENDEE EAU, après avis des services techniques municipaux. Le lotisseur prendra en charge les branchements pour tous les lots du lotissement, y compris la confection des regards de comptage.

Un test pression et une analyse bactériologique seront réalisés sur le réseau d'adduction eau potable, dès réception des travaux.

### **6) Protection incendie**

La protection incendie de l'opération sera assurée par le poteau existant à l'angle de l'Impasse du Chiloup et du Chemin de la Francière.

### **7) Electrification basse tension**

L'alimentation en énergie électrique sera réalisée selon le projet et sous la surveillance des services du SYDEV. Certains lots devront supporter une servitude pour pose du coffret réseau grand volume.

L'exécution des travaux est prévue en souterrain.

Les branchements individuels seront réalisés sur des coffrets de façade de type S2000 posés sur socle en limite de voirie, entièrement sur la parcelle.

Les travaux précités seront à la charge du lotisseur.

La liaison entre le disjoncteur et le coffret S2000 sera à la charge de l'acquéreur.

### **8) Réseau Télécom / Fibre**

Le lotisseur prendra en charge la construction en souterrain du Génie Civil TELECOM + FIBRE du lotissement. Celui-ci sera conforme aux prescriptions imposées par ORANGE.

Vu pour être annexé à mon arrêté  
en date du

, - 2 JUIN 2022

Pour le Maire,  
L'Adjointe déléguée  
Isabelle DELAUNAY



Lotissement «Le Clos Montis»  
Programme des travaux

La distribution sera assurée par des fourreaux aiguillés, chambre(s) de tirage et des regards de branchement (40x30 intérieur).

Un regard sera installé sur tous les lots, à proximité du coffret Electrique.

Ces travaux seront exécutés par le lotisseur.

Le lotisseur prendra également en charge le câblage de la Fibre Optique à l'intérieur du lotissement

### 9) Signalisation routière

Pose dans fourreau d'un panneau type AB4 STOP à la sortie du lotissement gamme petite, auto-réfléchissant CL2, support en acier galvanisé 80x40, hauteur respectant la norme PMR en vigueur et embout plastique.

Le marquage au sol des emplacements de parkings et du STOP seront réalisés à l'aide de peinture blanche en résine.

Une plaque de dénomination de voirie sera mise en place. Le type, l'emplacement et le support seront indiqués par l'autorité compétente.

### 10) Eclairage public

Pose d'un mât avec candélabre solaire conformément au plan des travaux.

### 11) Espaces verts

L'espace vert sera engazonné et réglé en pente vers le fossé qui le borde.

Pose de 3 poteaux en bois dans l'espace vert au bout de chacune des trois places de stationnement. Les 3 poteaux seront des rondins bois écorcés CL4 diamètre Ø14 de hauteur hors sol 70cm.

### 12) Aire de collecte des ordures ménagères

Les ordures ménagères seront ramassées sur une aire dédiée à l'entrée du lotissement le long de l'impasse du Chiloup. L'aire de collecte sera composée d'une dalle béton.

